

***CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT***

**DECLARATION DE LA CONFERENCE DES  
CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT**

**(Niamey, 10 janvier 2004)**

***Impulser une dynamique nouvelle au processus  
d'intégration régionale***

**La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement** de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), réunie le 10 janvier 2004 à Niamey, en République du Niger,

**Réaffirmant** la volonté des Etats membres de faire de l'intégration régionale une voie privilégiée de leur développement par l'unification des espaces économiques nationaux, l'harmonisation des législations, la mise en œuvre de politiques sectorielles communes et de programmes intégrateurs ainsi que la convergence des politiques et performances macroéconomiques,

**Réaffirmant** la détermination des Etats membres à poursuivre la construction d'un marché commun, dans lequel sont assurés la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux ainsi que le droit d'établissement,

**Réaffirmant** la nécessité d'un approfondissement des réformes macroéconomiques et structurelles visant la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire,

**Consciente** de la nécessité de consolider la valeur de la monnaie commune et de conforter la stabilité monétaire et de protéger l'intégrité du système financier à travers notamment la lutte contre le blanchiment des capitaux,

**Considérant** que l'Union doit constituer un point d'application du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) pour asseoir une économie régionale dynamique et compétitive,

**Prenant en compte** les principaux acquis réalisés par l'Union dans les domaines de la convergence macroéconomique et de l'unification de l'espace communautaire,

**Se félicitant** du parachèvement du dispositif institutionnel de l'Union, par l'adoption d'un Traité portant création du Parlement de l'UEMOA.

*DECIDE :*

- **de réaffirmer** sa solidarité à l'égard de la Guinée-Bissau et mandate le Gouverneur de la BCEAO à prendre les dispositions nécessaires à cet effet ;

- **d'adopter** la présente déclaration pour : « *Impulser une dynamique nouvelle au processus d'intégration régionale* » ;
- **d'adopter** l'Acte Additionnel relatif à la mise en œuvre d'une Politique d'aménagement du territoire dans les Etats membres de l'UEMOA ;
- **d'adopter** le cadre global du Programme Economique Régional afin de promouvoir une croissance forte et un développement durable grâce notamment à la modernisation des infrastructures de base de l'Union et à la réduction des coûts des facteurs de production ;
- **d'améliorer** la gouvernance politique et économique pour insuffler à l'économie régionale une nouvelle dynamique.

*ENGAGE L'UNION :*

- à mettre en œuvre l'ensemble des mesures prévues pour la construction du marché commun de l'UEMOA, et la réalisation de projets intégrateurs notamment la consolidation de l'union douanière, l'application effective de la législation communautaire sur la concurrence et des dispositions relatives à la libre circulation des personnes, des biens et services ainsi que l'exercice effectif du droit d'établissement ;
- à parachever et à mettre en œuvre le Programme Economique Régional qui, à l'échelle de l'Union est une déclinaison du NEPAD, et fait de la région, l'espace opératoire, et du secteur privé, le partenaire privilégié de l'Etat dans la réalisation des investissements ;
- à mandater la Commission de l'UEMOA, la BCEAO et la BOAD à rechercher les financements nécessaires à la réalisation du Programme Economique Régional ;
- à mettre un accent particulier sur l'agriculture vivrière, les transports, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, à travers la mise en œuvre effective des programmes adoptés dans ces domaines.
- à accélérer le processus de convergence des politiques et performances macroéconomiques au sein de l'Union ;

- à appliquer la politique d'aménagement du territoire communautaire par la dotation conséquente et le fonctionnement efficient du Fonds d'Aide à l'Intégration Régionale ;
- à améliorer les infrastructures qui rapprochent les Etats membres et renforcent leur compétitivité et en particulier à assurer un développement viable des transports aériens dans l'Union ;
- à créer un cadre régional favorable à l'entreprise privée dans l'Union ;
- à renforcer et à approfondir le marché financier régional ;
- à adopter des positions communes ou harmonisées dans le cadre de ses relations avec les partenaires au développement ;

La Conférence en raison de l'important travail entamé par Son Excellence, Monsieur Mamadou TANDJA, Président de la République du Niger, en vue de l'approfondissement de l'intégration économique des Etats membres de l'Union, a décidé de le reconduire à la Présidence en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA.

En outre, la Conférence, après avoir félicité Monsieur Moussa TOURE, pour le travail remarquable accompli à la Présidence de la Commission, a décidé de nommer Monsieur Soumaïla CISSE, Président de la Commission de l'UEMOA.

Par ailleurs, la Conférence a décidé d'appuyer la candidature de Madame Elizabeth DIAW au poste de Secrétaire Adjoint du GIABA.

La Conférence a adressé ses félicitations au Président de la Commission de l'UEMOA sortant, au Gouverneur de la BCEAO, au Président de la BOAD, ainsi qu'au personnel de tous les Organes et Institutions de l'UEMOA, pour les résultats obtenus dans la mise en œuvre des programmes d'intégration.

Les Chefs d'Etat du Bénin, du Burkina, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, du Mali, du Sénégal, du Togo ont exprimé leurs sincères remerciements à Son Excellence, Monsieur Mamadou TANDJA, Président de la République du Niger, au Gouvernement et au Peuple nigériens, pour l'accueil chaleureux et fraternel ainsi que pour l'hospitalité généreuse qui leur ont été réservés tout au long de leur séjour en terre nigérienne.

En foi de quoi, ont apposé leur signature au bas de la présente Déclaration,  
ce 10 janvier 2004 :

*Pour la République du Bénin*

*Pour la République du Mali*

**S.E. MATHIEU KEREKOU**  
**Président de la République**

**S.E. AMADOU TOUMANI TOURE**  
**Président de la République**

*Pour le Burkina Faso*

*Pour la République du Niger*

**S.E. BLAISE COMPAORE**  
**Président du Faso**

**S.E. MAMADOU TANDJA**  
**Président de la République**

*Pour la République de Côte d'Ivoire*

*Pour la République du Sénégal*

**S.E. LAURENT GBAGBO**  
**Président de la République**

**S.E. ABDOULAYE WADE**  
**Président de la République**

*Pour la République de Guinée-Bissau*

*Pour la République Togolaise*

**S.E. HENRIQUE ROSA PEREIRA**  
**Président de la République**

**KOFFI SAMA**  
**Premier Ministre**